



Budget primitif 2021

Conseil municipal du 29 mars 2021



Le budget primitif d'une commune est d'abord la transcription budgétaire des orientations de l'équipe municipale.

Le budget 2021 se veut réaliste et volontaire ! A force de rigueur, d'économies, de choix judicieux d'investissement, nous avons réussi à l'équilibrer sans recourir à la fiscalité tout en maintenant un niveau de service apprécié des Magnycois.

Ce budget permet de finaliser l'action municipale dans le sens du service public de qualité et de l'innovation tout en maîtrisant les coûts.

Plan

L'équilibre général

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement



L'équilibre général

L'équilibre général

Un budget équilibré à 24 764 432,03 €

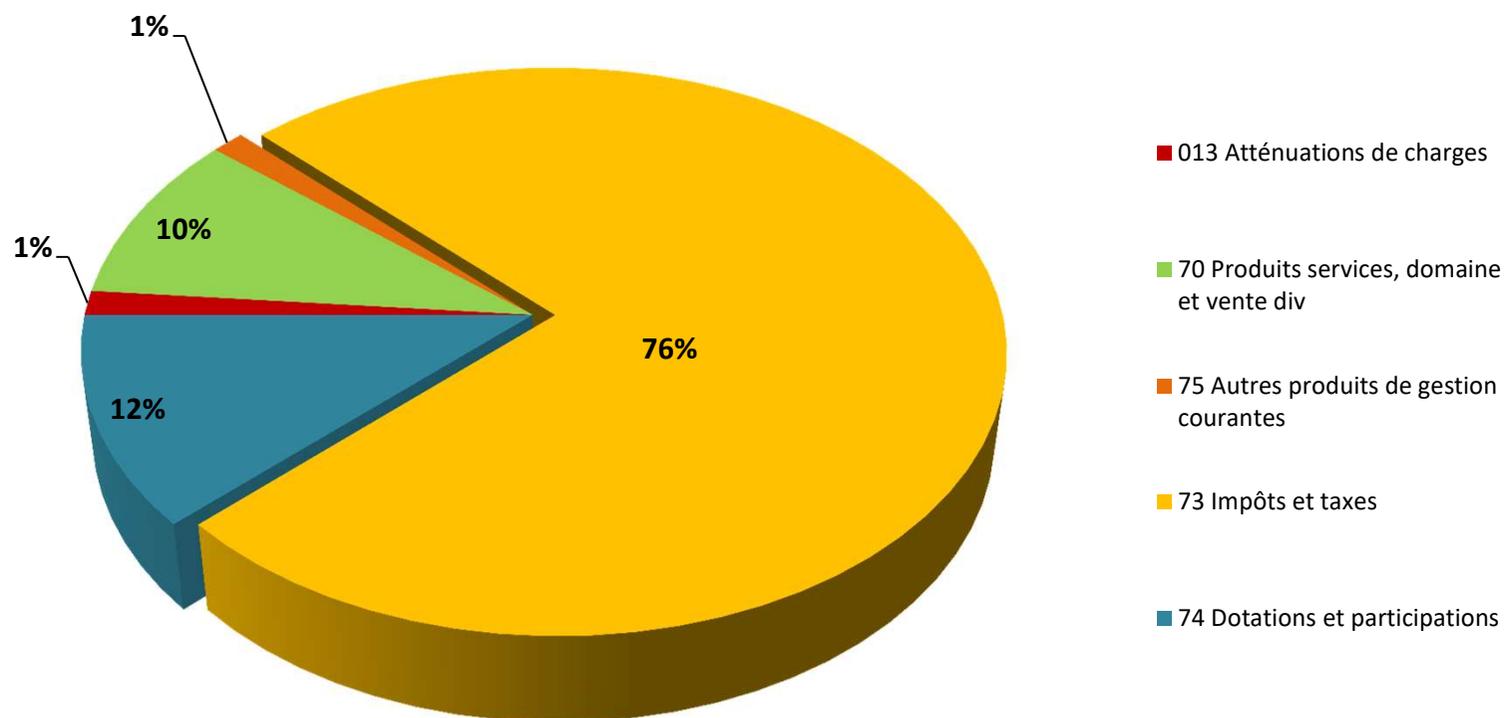
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	16 805 679,72 €	16 805 679,72 €
Investissement	7 958 752,31 €	7 958 752,31 €
TOTAL	24 764 432,03 €	24 764 432,03 €



La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble des recettes réelles



Les recettes de fonctionnement

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	4 094 472,17 €	Excédent de fonctionnement 2020 cumulé
013 - Atténuations de charges	175 000 €	Remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale pour les absences des agents
70 - Produits des services	1 225 798,00 €	Restauration scolaire : 550 000 € Enfance : 368 000 € Etudes surveillées : 66 698€ Crèche – Multi accueil : 183 000 € Seniors : 15 000 € Culture : 10 000 € Sport : 7 500 € Autres – Cimetières - Domaine public : 16 100 €
75 - Autres produits gestion courante	171 235 €	Loyers/charges logements communaux : 145 400 € Loyers équipements communaux : 25 835 €
76 – Frais financiers	30,00 €	Parts sociales - prêts crédit Agricole
77 – Produits exceptionnels	1 489,00 €	Mise en fourrière

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité 2021 : La réforme de la taxe d'habitation et ses conséquences

- À compter de 2021 : le produit de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales, ne sera plus versé à la commune. Il n'y a plus de vote de TH.
- La perte de ressources sera compensée par le **transfert de la part départementale** de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- Cela entraîne une modification des modalités de vote du taux d'imposition de la taxe foncière (TFPB), le taux TFPB du département (11,58%) vient s'ajouter au taux communal TFPB (23,19%) soit 34,77 %
- La garantie d'équilibre des ressources communales est assurée :
 - Par le transfert de la part départementale de TFPB
 - Par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage (CoCo)

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité 2021 : La réforme fiscale

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
73 - Impôts et taxes	9 573 921,00 €	Contributions directes : 6 788 414 € Attribution de compensation : 2 028 362 € FNGIR : 303 145 € Taxe sur l'électricité 145 000 € + pylône : 9 000 € Droits de mutation : 300 000 €

**Pas d'augmentation des taux communaux de fiscalité directe locale.
Le taux communal TF reste à 23,19 % et le TFNB à 82,87 %.**

**Cette année le produit de la TH sera reversé via la part TF départementale
auquel le CoCo est appliqué. C'est pourquoi le taux TF communal apparaît
à 34,77 %.**

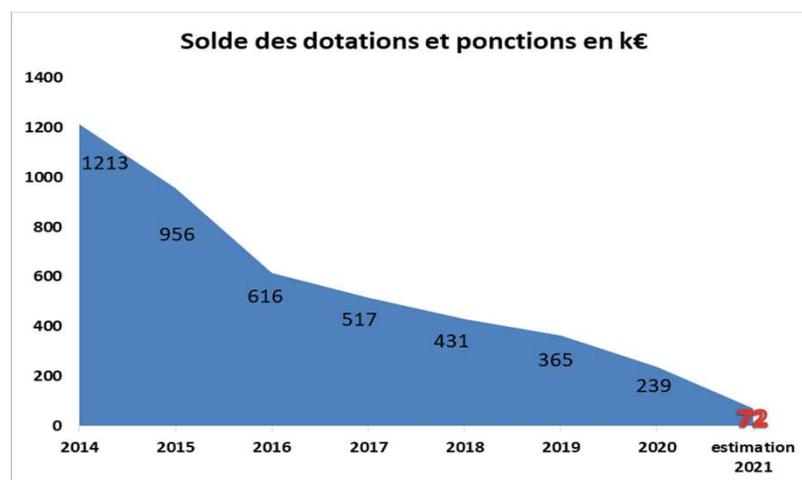
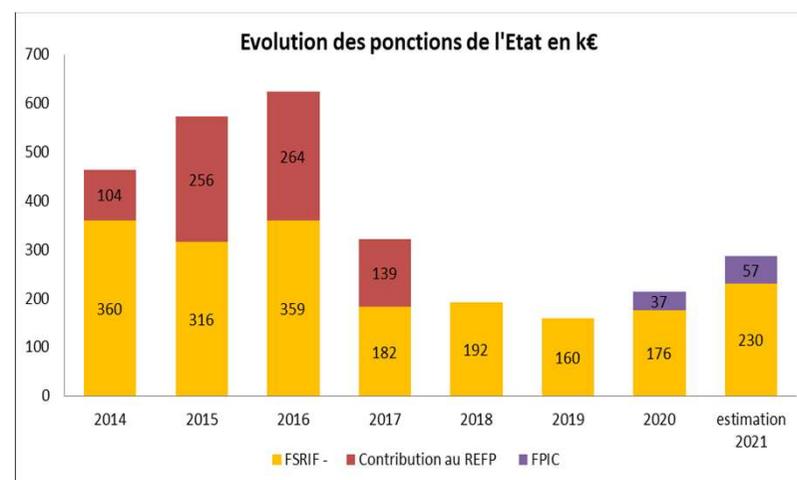
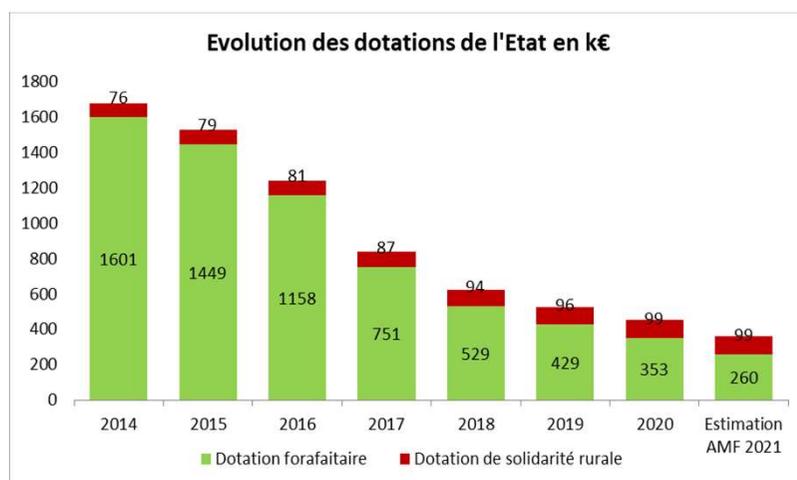
Les recettes de fonctionnement

Une nouvelle baisse des dotations

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
74 - Dotations et participations	1 515 536,00 €	DGF : 260 602 € Dotation de solidarité rurale : 99 000 € FCTVA : 20 000 € Transports scolaires : 75 000 € DCRTP : 147 034 € Subventions CAF : 897 500 € Autres : 16 411 €

Les recettes de fonctionnement

Des concours financiers en baisse continue



Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
011 - Charges à caractère général	3 688 376,80€	Restauration collective : 787 247 € Fluides : 443 930 € Fournitures administratives et techniques : 313 255 € Fournitures scolaires : 52 885 € Entretien/maintenance des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, des véhicules et des matériels : 292 886 € Assurances (hors assurance statutaire) : 51 500 € Formation : 31 800 € Transports collectifs : 169 530 € Nettoyage des locaux : 160 427 € Maintenance : 160 427 € Autres prestations : 373 640 €

Intégration du budget de la caisse des écoles (fournitures scolaires, transports, télécommunications...)

Les dépenses de fonctionnement

Des charges de personnel intégrant les évolutions réglementaires

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
012 - Charges de personnel	8 624 810,00 €	Assurance statutaire : 225 000 € Masse salariale dont PPCR et Glissement Viellissement Technique des agents communaux

Les dépenses de fonctionnement

La Commune participe aux dotations de l'Etat au titre de la solidarité entre les collectivités territoriales

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
014 – Atténuations produits	287 000,00 €	FSRIF 230 000 € FPIC 57 000 €

Les dépenses de fonctionnement

Un maintien des soutiens aux associations, au CCAS

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
65 - Autres charges gestion courante	583 805,00€	Subventions aux associations : 233 805 € Subventions CCAS : 150 000 € Contribution au PNR : 46 500 € Indemnités/frais/formations élus : 145 500 € Autres frais (frais scol., créances éteintes) : 8 000 €

Les dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement

Chapitres / articles	Budget 2021	Commentaires
66 - Charges financières	30 664,47 €	Intérêts des emprunts et ICNE
67 - Charges exceptionnelles	56 538,86 €	Subventions exceptionnelles versées aux associations : 33 100 € Titres annulés sur exercices antérieurs : 6 773,86 € Bourses et prix : 3 010 € Autres : 13 655 €
68 – Dotations provisions	44 177,00 €	Provisions pour créances douteuses
022 – Dépenses imprévues	400 849,44 €	
Total dépenses réelles de fonctionnement	13 716 221,57 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	397 492,65 €	Dotations aux amortissements (repris en recettes d'investissement)
023 - Virement à la section d'investissement	2 691 965,50 €	Autofinancement(repris en recettes d'investissement)
Total dépenses de fonctionnement	16 805 679,72 €	



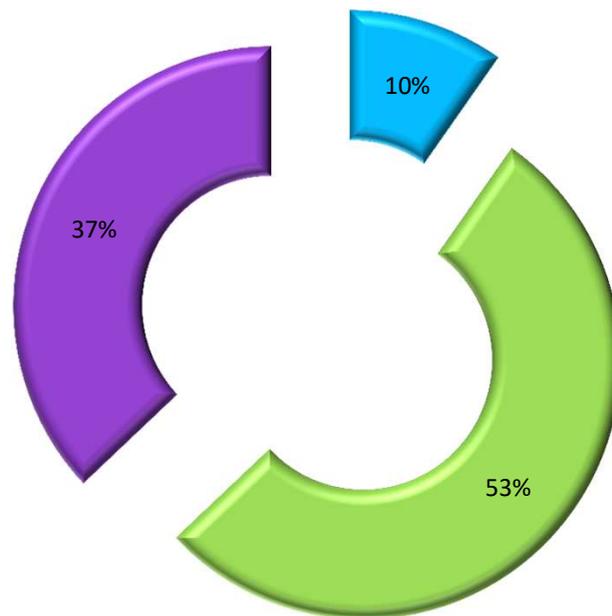
La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement (BP+RAR) : 4 582 628,10 €

021 virement de la section d'investissement : 2 691 965,50 €



■ 10 - Dotations, reserves

1022 - FCTVA	600 000,00
10226 - Taxe aménagement	110 000,00

■ 13 - Subventions d'investissement (hors 138)

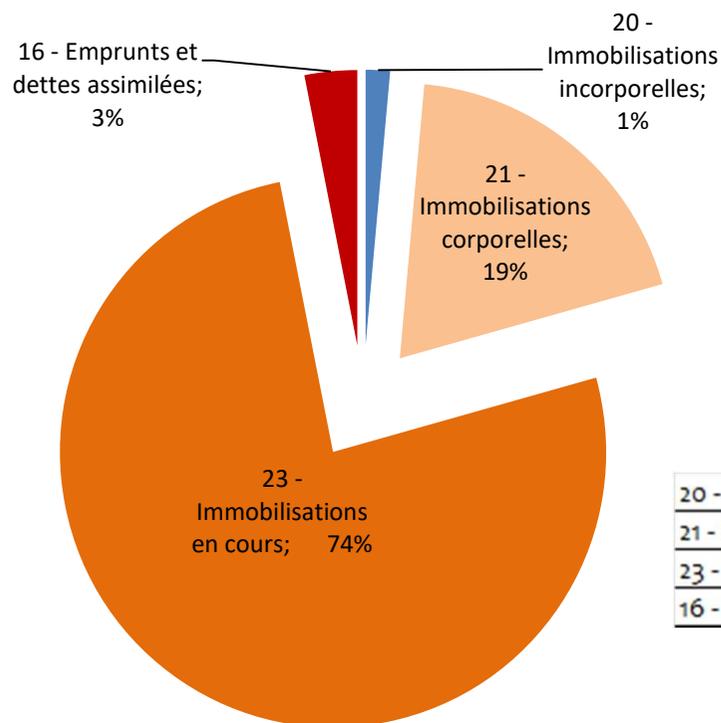
■ 021 - Virement de la section de fonctionnement

Les dépenses d'investissement

Dépenses principales d'investissement

Dépenses réelles
Crédit nouveaux : 6 842 881,74 €
RAR : 947 405,63 €

Dépenses d'équipement
6 546 881,74 €
947 405,63 €



20 - Immobilisations incorporelles	111 187,60
21 - Immobilisations corporelles	1 485 412,26
23 - Immobilisations en cours	5 897 687,51
16 - Emprunts et dettes assimilées	241 000,00

Les dépenses d'investissement

Les restes à réaliser 2020 : 947 405,63 €

Dont :

- **Logiciel**
- **Achat d'un poids lourd**
- **Projet Yvelines numérique + matériel informatique**
- **Achats matériels divers EV- cimetièrè**

- **Aménagement de la Plaine de Chevincourt**
- **Local pétanque**
- **ADAP**
- **Travaux entretien école**
- **P3 chauffage**



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 20 – Immobilisations corporelles : 100 000 €

- Etudes et Licences informatiques

Chapitre 21 - Acquisitions de matériels divers : 1 275 000 €

- Achat équipements informatiques pour la ville et les écoles (Yvelines numérique)
- Achat véhicule professionnel
- Achat mobilier pour la ville et les écoles
- Achat de terrain



Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 5 171 881,74€

Dont notamment :

- Travaux dans les bâtiments communaux et les écoles
- Travaux de voirie communale et réfection de route (Romainville)
- Travaux à l'office du centre de loisirs Henri Dès
- Sécurisation des toitures
- Végétalisation des cours des écoles
- Rénovation sols sportifs
- P3 marché de chauffage

Les dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 5 171 881,74€

Dont notamment :

- **Restructuration du gymnase Auguste Delaune**



Conclusion

L'année 2021 s'est ouverte avec beaucoup d'incertitudes

- **Tout cela concourt à un sentiment de grande prudence dans nos choix et décisions budgétaires**
- **Travail de notre nouvelle équipe sur les projets qui ont été validés en 2020 par les électeurs, notamment en termes de solidarité, de vivre ensemble et de transition écologique dont la question énergétique**
- **Maintien de notre niveau de service attendu par les Magnycois et de notre soutien à notre tissu associatif**
- **Accompagnement de la famille : de la petite enfance aux seniors et du monde associatif**